COMMISSION DES ACTIVITES SPORTIVES
Section SENIORS

La Commission se réunit tous les Mercredis
De 14 heures à 17 heures
N° de Tél. Direct : 04.94.08.60.44 - Portable : 06.71.58.42.69

Réunion du Mercredi 9 Octobre 2019
P.V. N° 9

Président : M. Guy BOUCHON
Délégué du C.D. : M. William PONT
Secrétaire : M. Emile TASSISTRO
Présents : MM. Emile ASENSI - Pierre COLLETTI – Henri Paul DESVIGNES - Jean Pierre FRANCESCHINI - Gérard LUBRANO - Gérard MAURIZIO – André MICHEL - Francis MINISCALCO - Yves MOLINES

INFORMATION

1. Dans le cadre de l'article 188 et 190 des R.G. et 80 des R.S. du District du Var, les décisions prises par les Commissions non disciplinaires peuvent être frappées d'appel par toute personne directement intéressée dans le délai de sept jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée (par exemple, une décision notifiée le 15 du mois ne peut être contestée que par l'envoi d'un appel, au plus tard, le 22 du mois).
Le jour de la notification est le jour de la publication de la décision sur le site internet officiel du District ou sur Footclubs.
Les règlements des compétitions peuvent prévoir des dispositions spécifiques concernant les délais d'appel.
L'appel est adressé à la commission d'Appel par courrier électronique envoyé d'une adresse officielle du club. A la demande de la commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.
Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.
2. La commission compétente transmet, par tous moyens, une copie de cet appel aux parties intéressées.
3. Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant fixé par l'instance dont dépend la commission d'appel, et qui est débité du compte du club appelant (46 €)
4. La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.
5 - L'appel des décisions à caractère disciplinaire relève des procédures particulières prévues au Règlement Disciplinaire figurant dans l'article 83 des R.S. du District du Var.

ORDRE DU JOUR

- Traitement du courrier
- Modification d'horaire
- Traitement des feuilles de match

CHANGEMENT D'HORAIRE

YOUNG CARITAS 83 : demande le report du match de D4 poule A contre Bandol U S du 03/11/2019 au 17/11/2019 à 14h30. Vu accord écrit des deux clubs, La commission dit match à jouer le 17/11/2019 à 14h30.

Matchs à jouer

A jouer le 13 Octobre 2019

D3 poule A

LA VALETTE 3 / ASPTT HYERES 1 du 22.09.2019 (50207.1)

D4 poule B

CSK VAL ROUGIERES 1 / SC TOURVES 1 du 08/09/2019 (51971.1)

A jouer le 27 Octobre 2019

D3 poule A

ST MANDRIER 2 / T. HOPITAL 2 du 03/11/2019 (50228.1)

A jouer le 17 Novembre 2019

D4 poule A

YOUNG CARITAS 83 1 / BANDOL U S 1 du 3/11/2019 (50491.1)

DOSSIERS TRANSMIS A LA C. DE DISCIPLINE

D1 :

LE LAVANDOU / FC SEYNOIS
SC DRAGUIGNAN / SIX FOURS LE BRUSC
ST CYR / LA LONDE
SOLLIES FARLEDE / ESTEREL
T. HOPITAL / COGOLIN
CUERS PIERREFEU / ST MANDRIER

D2 Poule A :

SANARY / HYERES FC
FREJUS ST RAPHAEL / LE PRADET
LA LONDE / SC TOULON
LA CADIERE / STE MAXIME
RAMATUELLE / COGOLIN
CUERS PIERREFEU / TREMPLIN FC

Poule B :

SANARY / ASPTT HYERES
FREJUS ST RAPHAEL / PUGET SUR ARGENS
LORGUES / ST MAXIMIN
LES ARCS / BESSE SPORTS
BORMES / MAR VIVO
GRIMAUD / LA VALETTE

D3 Poule A :

SANARY / JS MOURILLON
OLLIOULES / LE PRADET
ST CYR / LA VALETTE
ASPTT HYERES / JS BEAUSSET
T. HOPITAL / MAR VIVO
GARDIA CLUB / ST MANDRIER

Poule B :

SC NANS / BELGENTIER
US VAL ISSOLE / BARJOLS
ST MAXIMIN / VAL BESSILLON
SOLLIES FARLEDE / BESSE SPORTS

Poule C :

RC LA BAIE / PLAN DE LA TOUR
SC DRAGUIGNAN / PUGET SUR ARGENS
LES ARCS / ST TROPEZ FC
LA LONDE / ROQUEBRUNE
GRIMAUD / CALLAS CANTON

D4 Poule A :

BANDOL / JS BERTHE
LE REVEST / ASPTT HYERES
LA CADIERE / YOUNG CARITAS 83
PIVOTTE SERINETTE / GARDIA CLUB
ST ZACHARIE / BRAS

Poule B :

RIANS / BRIGNOLES
RC LA BAIE / PIGNANS
LE LAVANDOU / TRANS
AS FREJUS / TOURVES
ROCBARON / ST MAXIMIN
VAL DES ROUGIERES / ROQUEBRUNE

DOSSIER TRANSMIS A LA C. DES STATUTS ET REGLEMENTS

D3 poule A :

ST CYR / LA VALETTE du 06.10.2019

Prochaine Réunion
Mercredi 16 Octobre 2019

Le Président : Guy BOUCHON
Le Délégué du C.D. : William PONT
Le Secrétaire : Emile TASSISTRO